DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME COMMUNE DE MONTPENSIER

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID: 063-216302406-20240926-DCM20240926_2B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers: 9

Présents : 9 Votants : 9

DELIBERATION N°DCM20240926_2B

<u>OBJET:</u> TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS MAIRIE ET ECOLE: CHOIX DE L'ENTREPRISE

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montpensier dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, Maire.

Date de la convocation : 19/09/2024

PRESENTS: M. David DESPAX; M. Saïd MOURTADA; Mme Amandine LOPEZ; M. Corentin AYGLON; Jean-Luc TIXIER; M. Florian CHANET; M. Damien PETIT; Mme Claudine HUGUET: Mme Bernadette FRANCES.

Madame Claudine HUGUET a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans sa séance du 23 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé de faire procéder à des travaux de réhabilitation du système de chauffage des bâtiments de la mairie et de l'école. Il est nécessaire maintenant de l'autoriser à contractualiser avec une entreprise.

Il propose à l'assemblée le devis établi par l'entreprise REDON (9, route de Manzat 63460 TEILHEDE) pour l'installation d'une pompe à chaleur air/air dans les deux bâtiments de l'école et dans celui de la mairie, d'un montant de 45.075,46 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention) :

♦dit qu'un acompte de 30% soit la somme de 16.199,59 € T.T.C. sera versé à l'entreprise REDON à la signature du devis tel qu'il l'est stipulé dans celui-ci ;

♦ dit que les crédits nécessaires ont été prévus en section d'investissement à l'opération 26 du Budget Primitif 2024.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme, le 2 octobre 2024 SIGNE ELECTRONIQUEMENT PAR LE MAIRE **David DESPAX**

